



Droit du conjoint - hypothèque maison

Par **bilou**, le **17/07/2009** à **14:24**

Bonjour,

Mon mari a monté une escroquerie et doit rembourser une très grosse somme. La partie civile a pris une hypothèque sur la maison et veut prendre la 1/2 part qui devrait me revenir puisque je n'avais connaissance de rien, c'est prouvé. A-t-elle le droit ?

Merci